

AVRIL / MAI / JUIN 2025

## LE MARCHÉ DE PLÉLAN, ÇA FAIT 40 ANS QU'ON Y FAIT LA FOIRE !

Rendez vous le 25 mai  
et célébrons ensemble  
ce 40ème anniversaire !

10-13H

### Dossier

Grandir à Plélan

P.8

### Sur le vif

Fibre optique, le déploiement

P.17

### Actualités

Les 40 ans du Marché

P.13

### Vœux du Maire / 11 janvier

Près de 200 plélanais et plélanaises se sont réunis le samedi 11 janvier pour célébrer ensemble la nouvelle année. La maîtresse de cérémonie, une certaine Adélaïde Poux (Compagnie Pulsion Public) a marqué les esprits par ses commentaires loufoques et décalés, introduisant les interventions des élus. Ces derniers se sont succédés pour rappeler les différents projets et réalisations de l'année et présenter les projets à venir.



© Plélan le Grand

### Une master class avec la garde républicaine 1<sup>er</sup> février

La Fanfare Plélanaise a organisé une master class avec le Quintette de la fanfare de la Garde Républicaine. Ce sont 40 stagiaires qui ont pu participer à cet événement exceptionnel. Le soir, un concert de fin de stage de la Fanfare Plélanaise, a été suivi d'une très belle prestation du Quintette de la Garde Républicaine.



© Fanfare Plélanaise

### La Boum des Boumboxeurs 25 janvier

En introduction de la résidence d'artiste en milieu scolaire, portée par la municipalité, l'Armada productions a proposé un spectacle tout public « La Boom des boomboxeurs ». Cet après-midi inoubliable a réuni près d'une quarantaine d'enfants et adultes. Entre hip-hop old school et new school, toutes et tous ont dansé, chanté et appris des chorégraphies dans une ambiance festive et conviviale. Un seul mot d'ordre : « Lâcher prise ! »



### Festival 'Lumière sur....' Du 24 au 26 janvier

Le Cinéma l'Herminie a inauguré son premier festival avec une rétrospective de l'œuvre de David Oelhoffen, incluant la sortie nationale de Le Quatrième Mur avec Laurent Lafitte. La présence du réalisateur et des acteurs, des séances de courts-métrages gratuits, une décoration spéciale et un brunch ont marqué cette première édition. La tempête Herminia a provoqué une coupure d'électricité, perturbant le programme. Cependant, la solidarité des participants et organisateurs a transformé ces moments en instants mémorables, ajoutant une touche de magie à l'événement.



© La Sensitive



# ÉDITO

Murielle Douté-Bouton  
Maire de Plélan-le-Grand



**1985-2025** : 40 ans déjà que le marché de Plélan a été créé à l'initiative de l'UCAP et avec le soutien du conseil municipal de l'époque. Si sa pérennité a pu être mise en doute au départ, plus personne ne se poserait la question aujourd'hui ! Venir faire ses courses au marché de Plélan, c'est plonger dans un incontournable lieu de rencontre, de convivialité, de lien intergénérationnel. C'est y rencontrer des commerçants fidèles, des producteurs locaux, découvrir des produits du terroir comme des produits plus exotiques, choisir des vêtements ou des objets du quotidien.

Depuis 40 ans, le marché dominical continue son développement et sa modernisation : il s'est étendu sur la route, s'est adapté suite au Covid, a été entièrement piétonnisé. Aujourd'hui, nous accompagnons ses commerçants et ses usagers sur le chemin de la transition écologique en promouvant l'utilisation de contenants réutilisables pour réduire la production de déchets. *Le dimanche 25 mai, quels engagements prendrez-vous pour fêter les 40 ans du marché ?*

Ce printemps marque aussi l'arrivée d'un service public attendu avec impatience par beaucoup d'entre nous : les travaux de **déploiement du réseau de fibre optique** commencent sur notre commune et s'achèveront courant 2026. C'est un chantier titanesque qui peut s'apparenter à l'arrivée de l'eau potable et de l'électricité dans toutes les maisons.

Au mois de juin prochain, les travaux de **modernisation de l'éclairage public** vont commencer sous pilotage du SDE35 : avant la fin de l'année 2025, tous les points lumineux de l'agglomération de Plélan et du Thélin seront passés en LED.

Le dossier de ce magazine est consacré aux **services dédiés aux enfants** : Ecoles, collège, service périscolaire municipal, association l'Inter'Val, Brocéliande communauté etc. autant de partenaires intervenants dans la journée des enfants, pendant les vacances et les périodes scolaires. Ce panorama des services permet de montrer à quel point tous les acteurs du territoire se mobilisent pour favoriser l'épanouissement des enfants quel que soit leur âge.

Bonne lecture !



## Horaires d'accueil de la Mairie

Depuis le début de l'année, les horaires d'accueil de la Mairie ont été bousculés pour faire face à un accroissement d'activité et/ou l'absence de personnel non remplaçable. Afin de répondre à la demande, notamment liée à la mise à jour de la base d'adresses pour le déploiement de la fibre optique, le service population a adapté son organisation pour

maintenir un minimum d'une demi-journée d'accueil au public. Dès avril, les horaires de la Mairie reviennent à la normale.

Lundi, mercredi : 9h-12h / 14h-17h,  
Mardi : 9h-12h, Jeudi : 14h-17h,  
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h30. La mairie est également ouverte le premier et le troisième samedi du mois de 9h à 11h30.

# VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC 100% LED

Validé en février 2024, l'engagement du programme de renouvellement global de l'éclairage public est sur le point de se concrétiser, après environ 1 an d'études techniques.

## Contexte et objectifs

La commune de Plélan-Le-Grand a transféré sa compétence éclairage public au SDE35 : ce dernier a porté les études techniques permettant de renouveler globalement le parc d'éclairage public communal (cf Pmag n°74)..

Les objectifs sont les suivants :

- Réduire les consommations d'électricité
- Mettre en conformité les installations électriques,
- Améliorer le service rendu aux usagers
- Diminuer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité

Le périmètre d'intervention comprend tous les points lumineux gérées par le SDE35, à l'exclusion des installations sportives et bien sûr des équipements récents déjà équipés de LED.

## Schéma Directeur d'Aménagement lumière (SDAL) et schéma de cohérence d'ambiance nocturne (SCAN)

Plusieurs types d'études et de cartographies ont été utilisées lors des études : Le SDAL aide à adapter l'éclairage selon les besoins et les usages, en respectant la norme d'éclairage (EN 13201). Des études photométriques sont réalisées pour ajuster le flux, les puissances et les lentilles des lanternes.

## Solutions techniques : sobriété et homogénéité

Le programme va permettre de moderniser 466 points lumineux, en particulier les 85 lampes à vapeur de mercure interdites depuis 2015 qui ne peuvent plus être remplacées.

Un audit a révélé les secteurs nécessitant des travaux de génie civil et de remplacement des câbles électriques. L'étude technique a permis de déterminer point par point les travaux nécessaires : les mâts en bon état ne seront pas remplacés, les modèles de lanternes choisis seront homogènes par secteur pour faciliter la maintenance.

Une solution de retrofit a été retenue pour les points lumineux de l'avenue de la Libération : les lanternes seront déposées, équipées de LED puis reposées. Quelques points lumineux seront ajoutés pour améliorer l'homogénéité de l'éclairage dans certains secteurs : en particulier, le parvis de la Mairie, actuelle zone d'ombre, sera équipé de projecteurs LED.

Le respect de la biodiversité est aussi pris en compte dans l'opération puisque les points lumineux seront équipés de lampes avec une température de couleur de 2700 K, un blanc « chaud », tirant plus vers le jaune que vers le bleu.

## Plan de financement

Le SDE35 porte l'investissement à hauteur de 50,5%, la commune finance le reste à charge. Une demande de subvention a été réalisée fin janvier 2025 auprès de l'Etat au titre de la DSIL, sans réponse à ce jour.

Afin de minimiser les frais liés à de multiples opérations, les études et les travaux seront réalisés en une seule fois par l'entreprise Bouygues, titulaire du marché d'éclairage sur le secteur Ouest du Département. Le SDE35 finance l'ensemble de l'investissement, et le remboursement de la part communale sera échelonné sur 5 ans

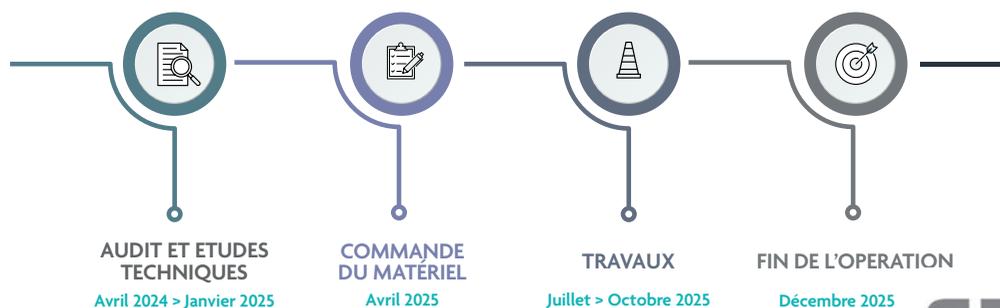
Montant des travaux (SDE35) :  
**582 000 € HT**

Reste à charge pour la commune :  
**288 000 €** financé sous forme d'avance remboursable  
de 57 500 €/an sur 5 ans.

## Des économies d'énergie à la clé

Avant les travaux, la consommation du parc d'éclairage public était de 106 000 kWh/an, avec des dépenses annuelles de 39 000€.

Après rénovation, la consommation estimée sera de 44 000 kWh/an, soit une économie de 62 000 kWh et 5000 kg eqCO2 non émis chaque année, avec des dépenses réduites à 16 000€ par an. Des économies substantielles sont également attendues sur les frais de maintenance.



Rappel : L'éclairage public sera entièrement éteint du 18 mai AU 14 août 2025

# 3<sup>ÈME</sup> LABELLISATION VILLAGE ÉTAPE : UN SUCCÈS



Bénédicte ROLLAND

Adjointe à la Dynamique écomique, locale et au Tourisme

« La commune est labellisée depuis 2014 : nous travaillons depuis plusieurs mois sur le renouvellement du label, qui place Plélan parmi les 80 villages labellisés en France »



Le 12 mars, la labellisation a été confirmée par une visite de la fédération française Village Étape et ses partenaires. Le Jury escorté par les élus municipaux a pu découvrir la diversité commerciale et les aménagements. Conquis, l'équipe auditrice a félicité la commune pour son dynamisme et la cohérence des projets, renouvelant officiellement le label pour 5 ans.

## Les bénéfices pour les commerçants

Entre juin et juillet 2024, les élus ont sondé 27 commerces, bars, hôtels et restaurants. 90.9 % des commerçants interrogés considèrent le label comme un atout pour la commune et leur activité. Cette reconnaissance apporte plus de visibilité à Plélan-le-Grand, incitant les touristes à s'arrêter et consommer, augmentant ainsi la clientèle et la notoriété des établissements.

## Les avantages pour les habitants

Depuis 2021, la commune a amélioré les aménagements urbains avec des abris-vélos, bancs, tables de pique-nique, et une meilleure signalétique. Ces améliorations profitent aux touristes et aux habitants au quotidien.

Le renouvellement du label «Village Étape» est une réussite pour Plélan-le-Grand, renforçant son attractivité et son dynamisme. Les efforts de la commune pour améliorer les services et les infrastructures bénéficient à tous, commerçants et habitants.



Visite de Labélisation, Etang de Trégu : en présence de Dominique Dahyot, Evelyne David, Nolwenn Marquer, Aurélien Renouard, Murielle Douté-Bouton, Michel Cotto, Johanna Veillard et Alice Deshays de l'Office de Tourisme, les représentants Village Étape, de la DDTM, de la DIRO, de la CCI.

## LA MUTUELLE COMMUNALE : UNE SOLUTION SOLIDAIRE OUVERTE À TOUS

### Qu'est-ce que la mutuelle communale ?



La mutuelle communale est une complémentaire santé négociée par la commune pour offrir à ses habitants une couverture santé de qualité à des tarifs préférentiels. Ce dispositif est ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de situation professionnelle.

Grâce à la négociation collective menée par la commune, les cotisations sont souvent moins élevées que celles des mutuelles classiques. La mutuelle communale

propose des garanties adaptées aux besoins spécifiques des habitants, incluant des prestations comme l'hospitalisation, les soins courants, et des services de prévention. Elle est accessible à tous les résidents, permettant ainsi de réduire les inégalités d'accès aux soins.

En mars 2024, 26 contrats étaient en cours et en mars 2025, ils sont au nombre de 37.

### Comment souscrire ?

Pour souscrire à la mutuelle communale, il vous suffit de prendre RDV avec le conseiller AXA France qui se déplace à domicile :  
M. SENE : 06 10 94 18 27

### Focus Sports : De belles performances en athlétisme avec les collégiens de l'Herminie



L'équipe benjamin garçon du collège de l'Herminie a fait honneur à son établissement, ainsi qu'à notre commune en se classant 3<sup>e</sup> du championnat de France d'athlétisme en salle à Saint-Brieuc ce mercredi 4 février 2025.

Ces jeunes athlètes, après avoir décroché le titre de vice-champions départementaux et obtenu une 3<sup>e</sup> place au championnat régional, ont confirmé leur talent à l'échelle nationale.

Leur détermination et leur esprit d'équipe sont une source de fierté pour tous. Parmi eux, un athlète a

particulièrement brillé en terminant vice-champion de France avec des performances remarquables dans plusieurs disciplines.

L'équipe benjamine féminine a également connu une très belle saison hivernale en se classant 19<sup>e</sup> au championnat de France. Félicitations à toutes les jeunes athlètes qui ont contribué à ce succès, ainsi qu'à celles qui avaient déjà été sacrées championnes départementales et régionales.



© Collège l'Herminie

Un jeune juge a également représenté le collège, ajoutant une touche d'honneur supplémentaire à l'établissement.

Bravo à tous ces élèves qui se sont surpassés et ont travaillé sérieusement pour atteindre ces résultats remarquables.

# ET SI VOUS FAISIEZ UN DON AU CCAS DE LA COMMUNE ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) joue un rôle essentiel dans la vie de la commune. Cet organisme public est chargé de mettre en œuvre les politiques sociales locales et de venir en aide aux habitants en situation de vulnérabilité.



Plélan-le-Grand

## Les principales missions du CCAS :

**Soutien aux personnes vulnérables :** Le CCAS accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, et celles en grande précarité. Il propose des aides financières et alimentaires\*.

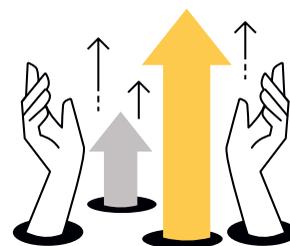
**Accompagnement social :** Il aide les citoyens dans leurs démarches administratives, comme les demandes de logement social ou d'aides financières\*\*.

**Actions en faveur des familles et de l'enfance :** il apporte un soutien ponctuel aux familles à faibles revenus en leur offrant des aides spécifiques : subventions pour des voyages scolaires, prêt d'honneur etc.\*.

**Coordination des actions sociales :** Il travaille en collaboration avec d'autres acteurs locaux (Assistants sociaux du CDAS, Restos du cœur, Banque alimentaire) pour coordonner les initiatives sociales et garantir une réponse adaptée aux besoins de la population.



Le CCAS est un acteur clé de la solidarité locale, œuvrant chaque jour pour améliorer la qualité de vie des habitants et renforcer la cohésion sociale au sein de la commune



### Le saviez-vous ?

Le CCAS est habilité à recevoir des dons et des legs, en espèces, par chèque. Ces dons peuvent provenir de particuliers ou de commerçants et permettent de soutenir les actions sociales locales. En tant qu'organisme d'intérêt général à caractère social, le CCAS peut délivrer des reçus fiscaux permettant aux donateurs de bénéficier de déductions fiscales.

**Permanence du CCAS : Sur RDV le jeudi après-midi en Mairie de 14h à 17h.**

\*Sous conditions de revenus

\*\* Pour l'accompagnement des démarches administratives, hors demande de logement social, contactez l'Espace France services.

**L'Espace France Services accompagne les habitants dans leurs démarches administratives et facilite ainsi l'accès du plus grand nombre aux services publics.**

### Quelles démarches

Les agents de l'accueil France services orientent les habitants dans leurs démarches administratives qui concernent : la famille, le budget, la justice, le logement, la formation, l'emploi, la retraite, la santé, le budget, la mobilité, les courriers...

L'accueil France Services est ouvert à tous de manière anonyme et gratuite.

Les agents France services accompagnent les habitants dans leur utilisation des outils numériques : création d'e-mail, d'identifiants, numérisation de documents...



### France services

1, rue des Korrigans, 02 55 47 13 00  
Lundi : 9h-12h, Mardi : 9h-12h & 14h-17h, Mercredi : 9h-12h

# GRANDIR À PLÉLAN-LE-GRAND : UN ÉVENTAIL DE SERVICES POUR LES PLUS JEUNES



Sophie Boël – Clemmen  
Adjointe à l'Enfance, à la Jeunesse,  
aux Affaires scolaires  
et périscolaires

Avec un peu plus de 4000 habitants, notre commune offre de nombreux services aux familles, et soutient les actions des équipes enseignantes et des acteurs de l'enfance et de la jeunesse. Nous valorisons et soutenons financièrement les projets visant l'épanouissement de l'enfant, le développement de la curiosité et la découverte dans des environnements stimulants et bienveillants.

Grâce aux améliorations apportées au restaurant scolaire, au regroupement des activités à la Canopée et à l'harmonisation des pratiques entre nos équipes et les partenaires, nous souhaitons apporter des lieux adaptés au rythme de chacun quel que soit son âge et faciliter les relations avec les familles.

Sensible à la santé mentale des jeunes, notre commune initie des projets spécifiques en collaboration avec des professionnels de la santé et de la jeunesse du territoire.

Nous souhaitons, comme vous, accompagner au mieux nos enfants à bien grandir, et coconstruire avec vous leur avenir.

## Fonctionnement et activités

L'accueil périscolaire se déroule à la Canopée, lieu de vie intergénérationnel. Afin de veiller à la sécurité et aux besoins de chaque tranche d'âge les enfants sont répartis dans des espaces intérieurs et extérieurs sécurisés. Les 3-5 ans ont deux salles avec des espaces de construction, lecture, jeux d'imitation et détente. Les 6 ans et plus ont trois salles à thème : création artistique, jeux de société et jeux libres, construction et aide aux devoirs. La Canopée dispose aussi d'un espace extérieur avec de nombreux équipements et jeux adaptés à tous les âges.

## LE SERVICE PÉRISCOLAIRE

**Le service périscolaire, porté par la commune, joue un rôle essentiel dans la journée de l'enfant en dehors des heures de classe. Composé d'une équipe de 22 agents, il assure un environnement sécurisé et stimulant, favorisant l'épanouissement des enfants.**

Le service s'organise autour de l'accueil périscolaire (matin et soir), des transferts des élèves du primaire, de la restauration scolaire et de l'entretien des bâtiments accueillant des enfants (salle de sport, médiathèque, salles de classe...).

L'équipe périscolaire est dirigée par Katia Godet, responsable du service et Amandine Pondart, coordinatrice.



L'équipe du service périscolaire et entretien : Sabrina, Camille, Sandie, Laurence, Virginie, Vanessa, Morgane, Anne, Blandine, Isabelle, Audrey, Sonia, Mélanie, Nadine, Floriane, Angéline, Amandine, Katia. Absents sur la photo : Chantal, Typhaine, Simon.

**Le saviez-vous ?** Différentes thématiques sont proposées sur les temps d'accueil du soir. Entre le 2 novembre et le 20 décembre dernier, le projet sportif a permis à 125 enfants de découvrir différentes disciplines grâce à quatre initiations sportives animées par des intervenants locaux : Baby volley et volley avec Brocéliande Volley, Football avec le FC Plélan/Maxent, Sophrologie et éveil musical avec Michelle Van Hooland.



En cohérence avec le Projet Educatif de Territoire (PÉdt), le projet pédagogique de l'accueil périscolaire s'articule autour des intentions suivantes : Être bien dans son corps et dans sa tête / Vivre ensemble / S'ouvrir au monde

**Pour inscrire votre enfant, le dossier d'inscription est disponible sur le site de la mairie ou en format papier à l'accueil de la mairie.**

Le service veille à l'amélioration continue des espaces d'accueil, à l'écoute des familles et au bien-être des enfants. Ainsi, le projet «Les jeux de récré font la fête à La Canopée» est le fil rouge de l'année scolaire 2024-2025, avec des animations quotidiennes et la création d'une Ludimalle pour développer l'imagination des enfants.

### La Ludimalle, qu'est-ce que c'est ?

La Ludimalle est un projet innovant à Plélan qui enrichit les temps récréatifs des enfants avec des jeux variés et des objets de récupération soigneusement sélectionnés pour la sécurité et le potentiel ludique. Elle stimule la créativité, favorise la coopération et réduit les conflits.



## VIVRE SA SCOLARITÉ À PLÉLAN !

**Ce sont plus de 700 élèves qui sont scolarisés dans les 5 établissements présents sur la commune. 2 établissements publics (Ecoles maternelle et élémentaire) et 3 privés (Ecoles maternelle élémentaire et collège).**

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE

Les mains vertes



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

La pierre pourprée



NOTRE DAME  
maternelle | élémentaire



L'HERMINE  
collège

### L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉCOLES PAR LA MAIRIE

La mairie joue un rôle important dans le soutien aux écoles publiques de la commune. Elle gère la construction, la rénovation et l'entretien ménager des bâtiments scolaires, ainsi que l'investissement en équipements nécessaires au bon fonctionnement des écoles. Elle a également la gestion du personnel non enseignant, comme les ATSEM qui interviennent à l'école maternelle (au nombre de 3 à Plélan le Grand). La mairie organise également le service de restauration scolaire pour tous les élèves.

Chaque année, en complément des frais de fonctionnement, la municipalité verse des subventions aux écoles publiques et privées de la

commune pour les activités pédagogiques, les projets, les sorties et les voyages scolaires. La subvention dédiée aux séjours avec nuitée(s) est également accordée aux collégiens plélanais scolarisés à Plélan ou dans les collèges extérieurs à la commune sur justificatifs (cité scolaire de Brocéliande, Mauron...). Les institutions spécialisées et les enfants plélanais qui y sont inscrits sont également bénéficiaires de subventions.

Enfin, depuis 2019, en partenariat avec la DRAC, la Mairie finance des résidences d'artistes en milieu scolaire par période de 3 ans.

### L'INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

Le projet d'informatisation des écoles se termine. Ce sont au total neuf vidéoprojecteurs dont cinq interactifs, neuf tableaux blancs, neuf PC portables, seize tablettes et une valise de transport avec borne wifi intégrée qui ont permis une mise à niveau numérique complète des écoles publiques entre 2023 et 2025 pour un budget total de 38245 €.



### TERRITOIRE EDUCATIF RURAL

La commune a signé une convention multipartite dans le cadre du Territoire Educatif Rural (TER) de Val d'Anast en 2022. Ce TER, travaillé avec le DASEN, la CPAM, la CAF, le Département et les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, dont les élus, a pour objectif principal de « développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones rurales et éloignées ». Ce dispositif permet ainsi aux écoles publiques de bénéficier de projets coconstruits par l'éducation nationale, les élus des communes signataires et les différents partenaires.

Ainsi, fin juin 2024, les élèves de CM1-CM2 de la Pierre pourprée ont participé à des « Olympiades » organisées au Val d'Anast sur le thème du rugby. Des kits avaient été distribués dans les écoles participantes en cours d'année afin de s'entraîner pour cette rencontre en plein air et sous le soleil. Chaque enfant a pu, entre autres, repartir avec un T-shirt au logo de sa commune.

En 2025, c'est le vélo qui sera à l'honneur.

### L'Opération Dicos

Chaque année, avant les vacances d'été, le CCAS offre un dictionnaire à tous les élèves de CM2 des écoles de Plélan afin de marquer la fin de leur scolarité en primaire et la transition vers le collège. Ce temps fort est désormais inscrit dans le parcours de chaque enfant scolarisé à Plélan. L'accueil en salle de conseil avec le goûter partagé représente toujours un moment d'émotion pour chacun.

# UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pour la reprise des vacances de printemps, un grand changement au restaurant scolaire. En effet, le restaurant scolaire prend un tournant pour les élèves d'élémentaire et les collégiens, puisqu'il sera dorénavant optimisé en self participatif.

## Et qu'est-ce que cela change ?

Cette nouvelle organisation permettra d'améliorer les conditions d'accueil des enfants leur permettant ainsi d'être acteurs de leur repas. Les jeunes pourront se servir en fonction de leurs besoins et leur rythme.

Cette évolution ne concerne pas la salle de restauration des enfants de maternelle dont le fonctionnement restera inchangé.

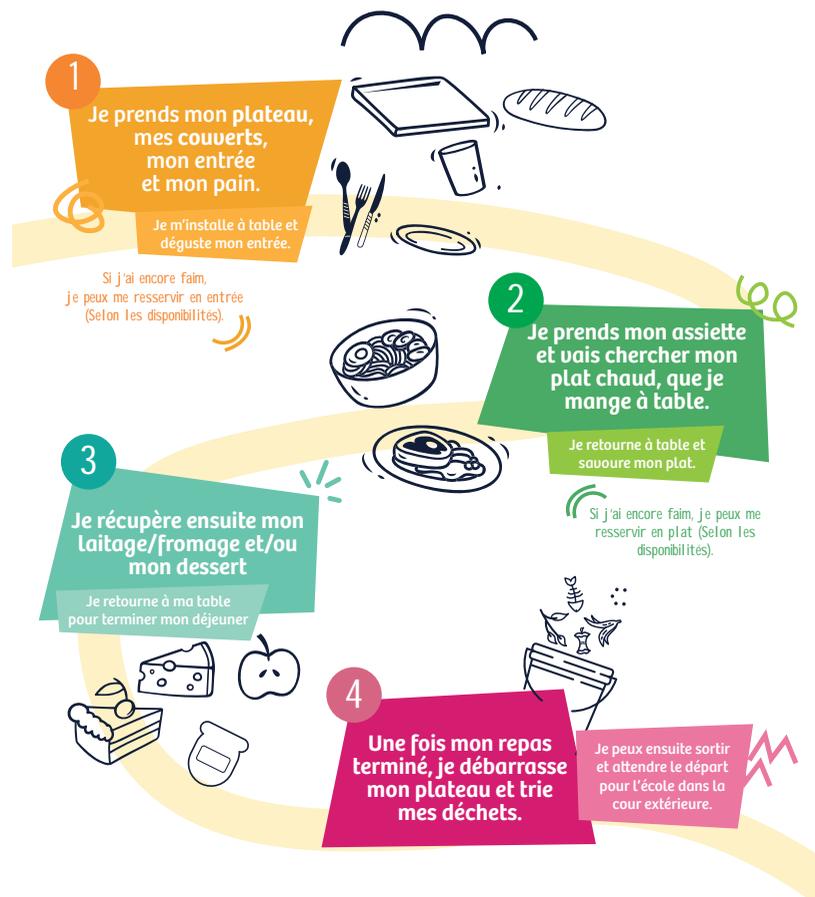
Tous les convives sont accompagnés tout au long du repas par les agents de la collectivité.

## Pourquoi cette évolution ?

La collectivité a fait le choix de passer en self participatif, ce qui présente plusieurs avantages :

- **Développement de l'autonomie** pour les jeunes : les enfants pourront se servir seuls avec l'accompagnement des agents
- **Réduction du gaspillage alimentaire** : chacun prend ce dont il a besoin et adapte son repas selon sa faim.
- **Diminution du bruit** : une fois son repas terminé, l'enfant peut sortir dans un espace extérieur sécurisé et surveillé.

## AU NOUVEAU SELF ! MON DÉJEUNER PAS À PAS



## Le saviez-vous ?

La loi EGalim du 30 octobre 2018 fixe des objectifs ambitieux à la restauration collective publique et privée pour **permettre la transition vers une alimentation de qualité et durable**. Appliquée dès 2019 par la commune de Plélan, la loi a été renforcée en 2021 par la loi « Climat et Résilience ».

La commune respecte les 5 grandes mesures de cette loi :

- Des **approvisionnements plus durables et de qualité**
- Des actions visant à **réduire le gaspillage alimentaire**
- Une **diversification des sources de protéines** (un repas végétarien au minimum par semaine)
- La **fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques**
- **L'informations** des convives

Au restaurant scolaire, notre valeur ajoutée réside dans la préparation des repas sur place par un chef cuisinier.

Le bilan des indicateurs Egalim est consultable sur le site : [ma-cantine.agriculture.gouv.fr](http://ma-cantine.agriculture.gouv.fr)



## ET LES TOUT-PETITS ?



**Bien que ses services ne soient pas gérés par la commune, l'accueil des tout-petits est bien présent.**

Porté par Brocéliande communauté, le Relais Petite Enfance accompagne les parents et futurs parents dans la recherche de leur mode de garde disponible sur le territoire : crèches, services d'accueil familial, assistants maternels à domicile, maisons d'assistants maternels, gardes d'enfants à domicile... Vous souhaitez obtenir une place à la crèche la Cabane ? C'est au Relais Petite Enfance qu'il faut vous adresser. Les animatrices vous remettront le dossier d'inscription lors d'un premier entretien.

**Relais Petite Enfance de Brocéliande,  
1, rue des Korrigans, 02 99 06 84 45**

**brocéliande**  
communauté

**La santé des jeunes est une préoccupation essentielle pour la commune. Fort de sa 1<sup>ère</sup> édition en 2024** (Cf Plélan Mag 77, p. 4), le dispositif Pass 1ers secours est reconduit en 2025. Trois jours d'immersion entre le 7 et le 11 juillet 2025, autour de la santé et de la santé mentale, avec de nombreux ateliers et différents intervenants, seront proposés à des jeunes volontaires. Une expérience valorisable sur Parcoursup pour les jeunes intéressés. Ce projet est organisé en étroite collaboration entre la commune de Plélan-le-Grand, l'Inter'Val et le Pays de Brocéliande.



## ET LES ADOS ?

L'accueil de Loisirs et l'Espace jeunes sont organisés par l'association L'Inter'Val dans les locaux de la Maison de l'enfance « La Canopée ».

### L'accueil de Loisirs

D'une capacité de 72 places (dont 40 pour les moins de 6 ans), l'Accueil de loisirs de Plélan est ouvert toute l'année : tous les mercredis, pendant les petites vacances scolaires (1 seule semaine à Noël) et tout l'été.

### L'espace jeunes

L'espace jeunes est destiné aux jeunes de 11 à 18 ans, il propose des activités, des projets et des opérations d'autofinancement. Il est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 18h30 à 21h, le reste de l'année.

**L'Inter'Val, La Canopée, 2 rue Simone Veil,  
02 99 06 88 90**



### Faire découvrir les services municipaux aux jeunes !

Depuis 2017, le dispositif «**Argent de poche**» permet aux jeunes plélanais de 16 à 18 ans de réaliser des missions ponctuelles au sein des services communaux en échange d'une rémunération.

Ce dispositif favorise l'autonomie et la responsabilisation des jeunes. Le bilan des années passées montre un engouement croissant pour ce dispositif, avec des missions variées allant de l'entretien des espaces verts à l'aide lors des événements communaux. Les missions d'une durée de 3h, avec une demi-heure de pause, sont rémunérées sur la base de 5 € de l'heure, soit 15 € la mission. Chaque jeune peut réaliser 3 missions maximum par an.

**Informations en Mairie : 02 99 06 81 41**

# VIE DU BOURG



## EL CHIQUITO, LE NOUVEAU FOODTRUCK À PLÉLAN-LE-GRAND

Chaque samedi soir, retrouvez Julio sur le parking du Marché aux Affaires. Julio, expert en boulangerie et restauration s'est associé à Fanny, passionnée de cuisine. Fort de son expérience auprès d'un champion de France de pizzas, Julio prépare, dans son four italien, des pizzas selon la méthode napolitaine et ensemble ils proposent également de la street food mexicaine (uniquement le midi ou lors d'évènement privé). Tout est fait maison, de la pâte à pizza aux tortillas de maïs et desserts. De plus, toutes les deux semaines environ, une nouvelle pizza du moment est proposée.

Suivez El Chiquito sur Facebook et Instagram pour découvrir leur carte et ne rien manquer de leurs nouveautés. Facebook : El Chiquito / Instagram : elchiquitopizzeriatateria



**Commande par sms au 06 64 32 95 04**  
**Parking du Marché aux affaires**  
**Le samedi entre 19h et 21h30**

## LES REFLETS D'OR

D'abord apprentie, puis salariée dans un salon de coiffure de la commune pendant 20 ans, Aurélie Jamin ne s'imaginait pas au départ se lancer à son compte. Finalement, différentes expériences et son entourage lui ont permis de se sentir en confiance et de sauter le pas. Son salon se compose d'un espace shampoing et d'un espace soin et coiffure. Aurélie a fait le choix de travailler seule pour renforcer ce contact privilégié avec ses clients et renforcer ainsi la sérénité de ce temps pour soi, créant ainsi une sorte de cocon, propice aux échanges et à la détente.



**Ouverture du salon : Mardi et jeudi : 9h – 19h, mercredi 8h - 14h30, vendredi de 9h - 20h et samedi de 8h - 15h.**

**RDV au 02 30 23 03 04 et sur [planity.fr](http://planity.fr)**

## LES PATOUNES DE BROCELIANDE

Camille Morvant est petsitter. Formée et certifiée, elle possède l'ACACED, l'agrément TAV, les Premiers Secours Canins et Félines, la formation PECCRAM et le permis de détention de chien de catégorie. Son activité de garde à domicile d'animaux (petsitting) propose une alternative à la pension canine, réduisant le stress pour les animaux et leurs maîtres. Disponible 7 jours sur 7, elle s'occupe de chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie directement chez les propriétaires. Elle adapte ses visites aux besoins des animaux : balades courtes ou sportives, vérification du bien-être, distribution de nourriture ou de médicaments. Elle intervient également auprès de professionnels pour nourrir et vérifier la sécurité du cheptel en l'absence du responsable animalier par exemple.



**06 81 93 86 89**

**Facebook : Les patounes de Brocéliande**  
**Instagram : lespatounesdebrocélande**



## Le marché de Plélan, ça fait 40 ans qu'on y fait la foire !

**Événement incontournable de la fin de semaine pour les Plélanais, les habitants voisins, les touristes de passage... le marché dominical de Plélan le Grand passe un nouveau cap. Célébrons-le ensemble !**

Le marché de Plélan-le-Grand, est l'un des plus grands marchés de plein air de Bretagne. Il attire chaque dimanche des centaines de visiteurs.

1985 – 2025, il y a déjà les 40 ans, les premiers camelots s'installaient pour proposer légumes et autres produits de saison. Au fil des années, le marché s'est étoffé et transformé... Aussi la municipalité souhaite proposer une matinée autour de cet anniversaire avec différents temps d'animation qui seront proposés à tous.

Autour du projet « Le marché change d'ère » les actions proposées vous permettront de découvrir certaines pratiques d'écotransition vous proposant, par exemple, de réduire les déchets. Vous pourrez par exemple participer à un atelier de couture pour apprendre à fabriquer un sac à vrac. Vous serez amené à vous questionner sur les actions du quotidien que vous pouvez facilement mettre en place. Cette matinée sera aussi dédiée aux souvenirs avec une exposition photo, des temps d'échanges entre les commerçants présents en 1985, les nouveaux marchands et des temps plus festifs avec des intermèdes musicaux et danses bretonnes.

Marché 1985



© Marché 31 juillet 91 Jacky Ealet



**RDV le 25 mai prochain, pour célébrer les 40 ans du marché !**

**Au programme :**

10h | Parvis de la Mairie

**Nouvelle ère, nouvelle identité et transmission des mémoires**

Anciens commerçants, élus de l'époque, élus actuels, anciens de la commune échangeront sur ses 40 années passées autour d'une table ronde. Ce temps se conclura par le dévoilement de la nouvelle identité du marché Plélanais, sur le parvis de la Mairie.

Sur le parking de Proxi

**Une exposition photographique**

retraçant les temps forts du marché sera présentée sur le parking du proxi.

Quelques **intermèdes musicaux** ponctueront également la matinée pour faire danser les visiteurs.

Salle des fêtes

Un **stand de sensibilisation** sur la réduction des déchets, ainsi que qu'un **atelier couture** pour apprendre à confectionner des sacs à vrac sera proposé dans la salle des fêtes.

Célébrons ensemble ce bel anniversaire !

# BREIZH BOCAGE :

## UN PROGRAMME POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

**Vous les avez peut-être remarquées, ponctuées de filets de protection elles bordent parfois les routes, les chemins ou encadrent les parcelles agricoles. Ce sont les jeunes plantations qui prennent place d'année en année sur notre territoire grâce au programme « Breizh Bocage ».**

A plat ou sur talus, ces nouvelles haies participent fortement à lutter contre l'érosion des sols et à limiter les transferts de polluants qui en découlent. Par ces multiples services agroécologiques rendus, les haies bocagères confirment leur importance pour la protection de la ressource en eau et la lutte contre le changement climatique.

**Par sa configuration particulière la commune de Plélan le Grand bénéficie de Breizh Bocage porté par différentes collectivités : Eau du Bassin Rennais pour le Versant Chèze-Canut à l'Est et le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Ouest à l'Ouest.**

Depuis 2011, la Collectivité Eau du Bassin Rennais anime ce programme sur le bassin versant de Chèze-Canut. Ainsi, plus de 52 km de création et de restauration de haies ont permis de conserver une dynamique bocagère favorable aux enjeux du bassin versant. C'est principalement grâce à l'implication des agriculteurs et propriétaires fonciers que ces travaux ont été possibles.

### Un engagement fort des agriculteurs et des propriétaires fonciers.

La replantation de haies bocagères, la création de talus plantés en rupture de pente et la réhabilitation des linéaires dégradés sont, en effet, totalement financés et l'entretien des nouveaux linéaires est pris en charge durant les trois premières années de végétation.

Pour la commune de Plélan le Grand, sur la partie du territoire incluse dans le bassin versant Chèze-Canut,

ce sont plus de 21 km de bocage supplémentaire qui ont été plantés ou restaurés par 12 exploitations agricoles et 8 particuliers depuis 2013 (9.5 km de haie à plat, 4.5 km de haies sur talus et 7.5 km de restauration).

### Une protection réglementaire renforcée du bocage

Ce programme permet également d'accompagner les gestionnaires pour une meilleure protection des haies bocagères. Car depuis l'approbation du PLUi de Brocéliande Communauté en 2021, l'ensemble du bocage bénéficie d'un statut de protection et les suppressions de haies ne sont possibles qu'après le dépôt d'une demande préalable qui, après accord, impose la mise en œuvre de plantations de compensation.



Ouest de la commune : Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Ouest met en œuvre des actions de gestion de la ressource en eau. Il assure des missions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité.

Est de la commune : Eaux & Vilaine est un établissement public Territorial de Bassin qui agit pour une gestion durable de l'eau, des rivières et des milieux aquatiques.

Eau du Bassin Rennais est un service public d'eau potable référent sur le bassin versant Chèze-Canut.



# GESTION DES DÉCHETS :

## UN FORFAIT DE PASSAGE POUR LES PARTICULIERS EN DÉCHETERIE

L'année 2024 a été une année de test concernant les passages en déchetterie. A compter du 1er janvier 2025, votre forfait annuel inclura un nombre d'entrées fixé à 18 pour l'année. Chaque venue supplémentaire à la déchetterie sera facturée 15€.

### Pourquoi limiter le nombre de passages en déchetterie ?

- **Pour réguler l'affluence**, et permettre aux agents d'accueil de mieux accompagner les usagers dans le tri et la désignation des bennes. Cela permet de mieux promouvoir le réemploi et le recyclage.
- **Inciter les particuliers à « valoriser les déchets verts »** du jardin avec du mulching, du broyage ou du compostage, et ainsi réduire le tonnage dans les déchèteries qui a augmenté de 39 % ces dix dernières années.
- **Réserver l'accès aux seuls usagers du territoire**

### Rappels de quelques règles d'accès aux déchèteries :

- L'apport est de 2,5 m3 maximum par passage.
- L'accès est interdits aux tracteurs.
- Les dépôts en déchèterie pour les professionnels sont payants dès le premier passage.

Pour suivre le nombre de passage effectuées depuis le début de l'année, il vous suffit de consulter l'écran d'accueil de la borne qui vous donnera instantanément le solde de passages restant sur l'année.

La redevance votée fin décembre 2024 par le comité syndical du SMICTOM comprend : la collecte des ordures ménagères (OMR) et des emballages, ainsi que leur traitement et les dépôts en déchetterie. Le forfait inclut 18 levées du BAC OMR et 18 passages en déchetterie. Depuis le 06 janvier 2025, la fréquence des collectes a évolué pour les OMR (passages tous les 15 jours) et les jours de collecte ont été modifiés – plus d'informations sur le site internet du SMICTOM.



### Les dépôts sauvages de déchets sont interdits mais encore trop nombreux !

1. **Risques environnementaux** : Les dépôts sauvages peuvent causer des pollutions des sols et des eaux, des risques d'incendie, et des nuisances visuelles et olfactives
2. **Risques pour la santé publique** : Les déchets abandonnés peuvent entraîner des blessures, des intoxications, et favoriser la prolifération de nuisibles
3. **Sanctions légales** : En France, le dépôt sauvage est puni par la loi. Les contrevenants s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 euros, voire plus en cas de récidive ou de dépôt de déchets dangereux
4. **Coûts économiques** : Le nettoyage des dépôts sauvages représente un coût important pour les collectivités locales et, par conséquent, pour les contribuables.

*Respectez les filières de collecte et de traitement des déchets mises en place par les autorités locales ! Signalez en mairie les dépôts sauvages que vous constatez, les auteurs peuvent souvent être identifiés et mis à l'amende.*



## FESTIVAL NATURE EN SCÈNE

**DU 19 AU 24 MAI 2025**

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ PORTÉ PAR BROCELIANDE COMMUNAUTÉ

Pour cette deuxième édition de la Fête de la biodiversité, le programme s'est enrichi et sera l'occasion de découvrir et d'apprécier la richesse écologique du territoire sous de nombreuses formes, très différentes les unes des autres. Une programmation ouverte à tous, avec des animations pour tous les âges.

Vous pourrez notamment découvrir à Plélan :

- **Mardi 20 mai, à 20h30** : Projection du documentaire : WATER FOR LIFE de Will Parinello, au Cinéma L'Hermine
- **Mercredi 21 mai de 15h à 17h** : Fresque de la biodiversité « parent-enfant »
- **Samedi 24 mai** : Une sortie nature papillon et libellules, proposée par l'association Club des Tétards...

À chacune des animations, des « experts » partageront leurs connaissances et leur passion pour la biodiversité, mettant en avant l'importance cruciale de préserver l'environnement.

Pour le détail du programme, rendez-vous sur [www.cc-broceliande.bzh](http://www.cc-broceliande.bzh)



Découvrir et explorer la nature qui nous entoure  
Cette action s'inscrit dans le programme Agir pour la biodiversité en Brocéliande #2



© Club des Tétards

**Club des Tétards :**  
**06 24 79 84 47 / clubnaturetetards@yahoo.com**

## LE CLUB DES TÉTARDS : UN ENGAGEMENT POUR LA NATURE

Créée en 2021 par M. et Mme Briand, l'association Le Club des Tétards se consacre à la découverte et à la protection de la biodiversité locale. Affiliée au réseau CPN (Connaître et Protéger la Nature), l'association propose chaque mois une animation thématique, allant des sorties nature aux ateliers pratiques.

Depuis le début de l'année, les membres ont construit une cabane en osier vivant, fabriqué des mangeoires à oiseaux, participé à une journée autour de la chouette...

Le programme annuel inclut des sorties thématiques sur les chauves-souris, les arbres et arbustes ou les champignons par exemple, avec une participation en mai prochain au Festival de la biodiversité avec une sortie « Libellules et papillons ».

Avec une cinquantaine d'adhérents, l'association accueille un public familial. Les sorties sont réservées aux membres, mais certains événements sont ouverts à tous.

Pour l'avenir, Le Club des Tétards souhaite explorer de nouvelles thématiques d'observation et mener des actions de protection, telles que le comptage des nids d'hirondelles et la création de mares ou de haies.

## UNE FUSION ANNONCÉE POUR LE FCPM POUR LA SAISON PROCHAINE

Depuis un an, les deux clubs regroupant les villes de Plélan-le-Grand, Maxent, Paimpont et Concoret ont travaillé main dans la main sous le format de "l'entente" pour tisser des liens, aussi bien sur le terrain qu'au sein de l'organisation.

Toutes les catégories ont été impliquées : des plus jeunes, avec la mise en place d'entraînements communs, jusqu'aux sections féminines et masculines seniors, sans oublier les effectifs vétérans. Cette année riche en rebondissements a permis de renforcer les liens déjà existants et de mettre en lumière les valeurs qui les rassemblent : la convivialité, l'entraide, le dépassement de soi et l'engagement, essentiel au sport comme à la vie associative. Cette année test a révélé tout le potentiel de cette union et posé les bases d'un projet associatif ambitieux, inclusif et fédérateur. L'étape suivante est en marche avec une nouvelle organisation commune, un nouveau nom fédérateur, des couleurs emblématiques et une identité visuelle forte, afin de donner un nouvel élan au club.



Les Plélanais sont invités à soutenir ce projet et à apporter leur savoir-faire pour assurer son bon fonctionnement, s'ils le souhaitent. Sur des aspects organisationnel ou opérationnel dans des domaines essentiels comme la communication, l'encadrement des équipes, la gestion administrative et financière, la logistique, l'animation des événements ou encore la recherche de partenaires, chaque compétence est précieuse.

**Contact et renseignement : 06 71 36 59 45**

# L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À PLÉLAN : LES 10 POINTS CLÉS

## 1 La fibre optique est un réseau public financé par les collectivités locales

Le financement pour Plélan-le-Grand : 3 000 000 € dont :

- Brocéliande communauté **810 000€**
- Département d'Ille-et-Vilaine **300 000€**
- Région Bretagne **420 000€**
- Union européenne, Etat

## 2 Le déploiement du réseau

- **2 642 foyers et entreprises** à rendre éligibles sur la commune
- **355** sont déjà éligibles sur le quart Nord-Est de la commune
- Les études ont débuté sur le reste de la commune

## 3 Les travaux de déploiement auront lieu en 2025

**4 Le tracé du réseau** suivra globalement le tracé du réseau cuivre actuel : sur tous les secteurs où les lignes téléphoniques passent en aérien, la fibre sera aussi déployée en aérien selon les mêmes tracés. Quelques ajustements pourront être réalisés au cas par cas. Un projet de convention de façade sera adressé par Axione aux logements qui disposent d'un câble cuivre en façade.

**5 Le raccordement des logements est offert** pour le moment. Pour information, le coût moyen d'une prise est de 1 145 €, pris en charge par les opérateurs et les collectivités locales.

**6 La commercialisation des abonnements Fibre** pourra commencer en 2026

**7 La souscription à un abonnement fibre n'est pas obligatoire.** Attention cependant, en 2030, le réseau cuivre d'Orange sera supprimé, les anciens abonnements téléphone et internet ne fonctionneront donc plus.

**8 Les opérateurs** qui commercialiseront les abonnements sont les opérateurs nationaux : Orange, Bouygues, SFR, Free etc, ainsi que des opérateurs bretons. Il n'y a pas de monopole car le réseau est public

**9 L'éligibilité de mon logement** est disponible en ligne. Consultez la carte [mega.bzh/fibre](https://mega.bzh/fibre) en sélectionnant votre adresse :

● **Logement non éligible**

● / ● **Logement éligible**

Les logements deviennent éligibles lorsque les travaux sont réalisés sur l'espace public

**10 Les travaux de raccordement** de votre domicile sont réalisés par le technicien de l'opérateur auprès duquel vous aurez souscrit l'abonnement à la Fibre

### Points de vigilance

*Soyez vigilants aux démarchages abusifs : si votre foyer n'est pas éligible, un opérateur ne peut pas vous vendre un abonnement.*

*Un technicien ne peut pas venir réaliser le branchement chez vous si vous n'avez pas souscrit d'abonnement ou si nous n'êtes pas présent !*

Pour permettre les travaux de déploiement de la fibre en aérien, il est nécessaire d'élaguer les arbres et arbustes.

*Un courrier a été transmis en février 2025 aux propriétaires concernés.*

**L'égagement des végétaux** jouxtant les lignes téléphoniques est à la charge des riverains qui devront réaliser ces opérations le 1er octobre 2025 au plus tard.

En l'absence de ces travaux, la commune sera dans l'obligation de les réaliser aux frais des propriétaires concernés au risque de voir stopper le déploiement du réseau sur toute la commune !

Pour rappel : Il est recommandé de procéder aux opérations d'égagement hors période de nidification des oiseaux. **La période de mi-mars à mi-août est à éviter.**

Pour toutes demandes techniques concernant les travaux de déploiement du réseau :

Benjamin MONDUC | Coordinateur de Travaux FTTH Axione  
07 60 52 91 41 / b.monduc@axione.fr

Plus d'information :  
[www.megalis.bretagne.bzh](http://www.megalis.bretagne.bzh)  
[www.thdbretagne.bzh](http://www.thdbretagne.bzh)

Partenaires financeurs :



France  
**Très Haut Débit**  
REPUBLIQUE FRANÇAISE



brocéliande  
communauté

# C'EST VOTÉ

JANVIER 2025

## Vie sociale

- Avenant de prolongation à la convention d'objectifs et de moyens avec le Centre social l'Inter'Val et la CAF d'Ille-et-Vilaine et versement d'un premier acompte de subvention pour l'année 2025

## Commande publique

- Convention de groupement de commandes avec l'Inter'Val pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande pour la de fourniture et la confection de repas au restaurant scolaire
- Modification des marchés de travaux de voirie rue des Glyorels
- Modification des marchés de travaux d'aménagement du lotissement Clos des Ormes
- Modification des marchés de travaux d'aménagement de la liaison cyclable entre le Thélin et le Centre-ville

## Réseaux

- Ma commune 100% LED - Avenant à la convention avec le SDE35 pour la rénovation complète de l'éclairage public

## Finances

- Demande de subvention au titre de la DSIL 2025 pour le financement de la rénovation complète de l'éclairage public
- Modification de la demande de subvention au Département au titre du Pacte des mobilités locales pour l'aménagement d'une liaison cyclable Le Thélin - Centre-ville
- Demande de financement LEADER pour l'événement «le marché dominical change d'ère»

- Attribution d'une subvention de soutien en solidarité avec la population de Mayotte
- Demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour le financement de l'aménagement d'un espace extérieur sécurisé avec préau au restaurant scolaire

## Assainissement

- Transfert de la compétence assainissement collectif des eaux usées - Avenant de transfert des contrats et procès-verbal de mise à disposition des biens communaux à Brocéliande communauté

MARS 2025

## Finances

- Attribution des subventions pour l'année 2025 - vie scolaire
- Attribution des subventions pour l'année 2025 - associations culturelles et sportives
- Attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2025
- Approbation des comptes de gestion 2024
- Approbation du compte administratif 2024 de la commune - budget principal
- Affectation des résultats de l'exercice 2024 - budget principal
- Approbation du compte administratif 2024 du budget annexe Lotissement des Ormes
- Approbation du compte administratif 2024 du budget annexe Assainissement

## Vie scolaire

- Participation financière au fonctionnement de la classe ULIS de l'école Notre-Dame de Montfort-sur-Meu pour l'année scolaire 2024-2025

## Culture

- Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec la Loggia
- **Vie associative**  
Convention relative à l'organisation des festivités du 14 juillet pour les années 2025, 2026 et 2027

## Sécurité

- Actualisation du Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) du bassin de natation

## Réseaux

- Convention de servitude avec Enedis pour l'installation d'ouvrages électriques au lieu-dit la Vieille Ville.

Retrouvez les  
délibérations du  
Conseil municipal  
en ligne

[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lundi et mercredi :

9h/12h – 14h/17h

Mardi : 9h/12h

Jeudi : 14h/17h

Vendredi : 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Fermeture le samedi au mois d'août

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer Madame le Maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil au 02 99 06 81 41.

## LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 87 27

## Horaires

Lundi, jeudi et samedi >

9h/12h30 – 13h30/17h30

Se présenter au plus tard 20 mn avant la fermeture pour avoir le temps de décharger son véhicule.

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 80 03

[mediathèque@plelan-le-grand.bzh](mailto:mediathèque@plelan-le-grand.bzh)  
[www.mediathèque-julien-gracq.fr](http://www.mediathèque-julien-gracq.fr)

## Horaires bibliothèque

Mardi : 16h00–19h00

Mercredi : 10h00–12h00 et 14h00–18h00

Vendredi : 16h00–19h00

Samedi : 10h00–12h00 et 14h00–17h30

## Horaires Espace public numérique

Mardi : 16h–18h

Mercredi : 14h–18h

Jeudi : 14h–17h

Vendredi : 16h–18h

Samedi : 10h/12h et 14h/17h

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Décembre :

Maë DUPONT

Janvier :

/

Février :

Emma LE SAOS

Aubin VILBOUX

Abel BERNARD

## Mariages

Décembre :

/

Janvier :

/

Février :

/

## Décès

Décembre :

Marcel GAULTIER

Rémy MACÉ

Maurice FOURAGE

Janvier :

Fabrice FRÉROU

Emilienne DETOC

Angèle COLLOBERT

Février :

Geneviève DANIEL

Clément DURAND

Simone FRESNEL

Noël FERRON

Henri GODET

/

## VIE LOCALE

# NUISANCES SONORES

### Des règles à suivre

Les beaux jours reviennent peu à peu, l'occasion de rappeler les règles de bon voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**Du lundi au samedi de 8h à 19h**

**Ils sont interdits les dimanches et jours fériés !**

Les règles sont les mêmes pour les professionnels à l'exception des travaux agricoles saisonniers nécessitant une intervention tributaire de la météo.

Chacun est invité à respecter ces règles pour préserver le bien-être de tous et les bonnes relations de voisinage !

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 et l'arrêté municipal du 15 mars 2017 sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet : [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)



**12 avril de 11h à minuit et 13**

**avril de 10h30 à 20h | La Fête**

**presque Foraine.** Événement pour échanger sur l'exil et la précarité : animations, concerts... Prix libre.

Organisé par les tas de fête, le collectif NOOM, JP2D et Solidarité Réfugiés Centre Bretagne (lestasdefete@proton.mail.com) | 📍 Vélodrome

**17 avril de 15h à 18h | Atelier**

**pâtisserie** (à partir de 6 ans) Atelier de confection de brioches et décorations d'œufs de Pâques. 10€ (goûter compris).

Organisé par JP2D 02 99 61 87 34 / 07 66 35 19 93 | 📍 8, Le Gué

**19 avril de 14h à 17h |**

**4ème Chasse à l'œuf** pour les enfants

Participation : 2€/enfant. Organisée par le Gap | 06 10 30 27 88

📍 Terrain des sports

**20 avril de 11h à 20h Classes 5**

Messe, Photo, Défilé, Banquet, bal

**03 mai de 9h à 17h | Fête de**

**Printemps,** Vente aux déballages sur le thème du «Plein air» et mini ferme.

Organisé par l'association GAP (06 10 30 27 88 / gap35380@gmail.com

📍 Vélodrome

**10 et 11 mai | Vide grenier**

**artistique** avec matériel d'art

plastique, disques, CD... Ateliers artistiques, Expo, bar et restauration.

Organisé par l'association Jean-Pierre dans le Désordre 02 99 61 87 34 / 07 66 35 19 93 | 📍 8, Le Gué

**10 mai à 17h | Ciné-rencontre :**

Poèmes, Projection du film «Poèmes» Organisé par Cinéma l'Hermine.

📍 Cinéma l'Hermine

**à 20h | Ciné-rencontre : La Théorie**

**du Boxeur** Projection-débat du film «La Théorie du Boxeur» 📍 Cinéma l'Hermine.

Organisé par le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

**11 mai à 17h | Ciné-rencontre :**

Fleurir les Abîmes

Spectacle vivant «Fleurir les Abîmes» aux Jardins de Brocéliande de Bréal.

Organisé par Cinéma l'Hermine.

📍 Cinéma l'Hermine

**13 mai à partir de 18h30 |**

**Cérémonie d'Ouverture du 78e**

**Festival de Cannes**

Diffusion en direct de la montée des marches et de la Cérémonie d'Ouverture du Festival de Cannes, suivies de la

projection en avant-première du film d'ouverture. Organisé par le Cinéma

l'Hermine

**20 mai à 20h30 | Ciné-rencontre :**

**Water for Life**

Projection du documentaire «Water for Life» de Will Parrinello 📍 Cinéma

l'Hermine. Organisé par le Festival Agir pour la Biodiversité en Brocéliande

**24 mai de 14h à 17h | Ecowalk de**

**printemps**

Ramassage de déchets 📍 l'Esplanade de

l'Abbaye à Paimpont. Organisé par

Brocéliande Events (Inscription par mail)

**25 mai de 10h à 13h**

**40 ans du Marché** 📍 Parvis de la Mairie

**31 mai de 10h à 16h | Car wash**

(action d'autofinancement jeunes)

Lavage de voitures pour financer les équipements du projet baraque à fripes.

Tarif : Prix libre (minimum 5€).

Organisé par l'association l'Inter'Val

(06.50.62.42.17) 📍 La Canopée

**4 juin de 16h à 18h | Porte ouverte**

**de l'Espace Jeunes.** Venez découvrir

l'Espace Jeunes et ses animations.

Organisé par l'association l'Inter'Val

(06.50.62.42.17) 📍 La Canopée

**7 juin | Vide grenier**

📍 Quartier la Bouillotte 8h-17h

Accueil Exposants : 6h

**14 juin à partir de 11h | Course de**

**caisses à savon**

Course de caisses à savon 📍 Thélén à Plélan

Le Grand. Organisé par l'association

Thélandaise (Inscription : assothelandaise@gmail.com)

**14 juin de 11h à 15h30 | Baraque à**

**Fripes**

Friperie ambulante 📍 Recyclerie L'Atelier

Récup. Organisé par l'association l'Inter'Val

(06.50.62.42.17 / 06.86.02.48.40)

**14 juin à 19h | Concert de Penny**

**Saturnus & Hank Evans Trio**

Concert suivi d'une scène ouverte. Entrée et

prix libres. Organisé par l'association JP2D

(artisterie.dansledesode@gmail.com)

📍 8, Le Gué

**15 juin à 15h | Atelier «Rater en**

**beauté»** Atelier par Louie Putov.

Organisé par l'association JP2D (artisterie.

dansledesode@gmail.com) 📍 8, Le Gué

**21 juin à partir de 18h | Faites de la**

**Musique** Animations de rues variées et

scènes ouvertes. Organisé par l'association

(gap35380@gmail.com) 📍 Avenue de la

Libération

**28 et 29 juin | Carte blanche à Louie**

**Putov**

Exposition sur le thème «Amour & Ratage».

Organisé par l'association JP2D (artisterie.

dansledesode@gmail.com) 📍 8, Le Gué

**5 et 6 juillet | Grand Déballage**



Exposition présentée du 3 au 28 mai, au cinéma l'Hermine, puis du 28 mai au 17 juillet 2025, à la Canopée

